



Conseil maritime de façade du 2 décembre 2021

Le 22 novembre 2021

**Projet éolien en mer au large des côtes Sud-Atlantique :
actualités**

1. Rappel sur le projet : Le projet consiste à développer à l'horizon 2030 une puissance cible de production de 500 à 2 000 MW d'électricité éolienne au large des côtes de l'île d'Oléron.

Le débat public est en cours. Il porte sur une zone d'étude en mer de 300 km² proposée au public pour y déterminer des zones préférentielles d'installation des éoliennes. L'État pose en réalité trois questions au public :

- celle de l'opportunité du projet
- celle de sa localisation
- celle de la puissance cible pouvant varier, si le projet se fait, de 500 à 2000 MW en un ou deux parcs éoliens, dont le raccordement serait mutualisé.

2. Actualité du débat public :

- **Déroulé et contenu :**

Après une phase estivale de pré-débat qui visait principalement le public estivant, le débat public a officiellement commencé le 30 septembre dernier. Il est organisé en trois phases principales :

- une phase d'information depuis fin septembre : par le biais de réunions publiques de proximité. 5 réunions ont eu lieu sur les îles et le long du littoral, de La Rochelle à Royan. 5 réunions sont à venir en novembre-décembre.
- une phase d'approfondissement de novembre à janvier sous forme de réunions thématiques avec les parties prenantes : 6 réunions prévues sur la pêche, l'environnement, le lien au territoire, le raccordement électrique. Le calendrier est en cours de stabilisation.
- une phase de synthèse su débat public à partir de janvier, en particulier sur trois jours à La Rochelle les 13, 14 et 15 janvier.

Le débat public se caractérise par une volonté de la CPDP :

- d'approcher largement le grand public également en dehors des réunions publiques : site internet dédié au débat rassemblant toute l'information et les études amont disponibles, théâtre forum, collaboration avec des youtubeurs pour vulgariser l'information, émissions sur TV7 Nouvelle-Aquitaine, etc.
- de s'adresser aux publics « loin du débat » : en particulier les jeunes, avec un débat itinérant dans les lycées sur la base de jeux de société dédiés.

- **Premiers retours du débat :**

Le débat est de qualité. Les questions liées à l'environnement et à la pêche sont prépondérantes, suivies des questions liées à la production d'énergie, au paysage et au raccordement. De nombreuses questions sont posées aussi par écrit sur le site de la CNDP, auxquelles les services de l'État proposent des réponses relues par la CPDP.

Le débat a débuté dans un climat d'opposition très fort.

Opposés par principe au projet, la LPO, NEMO et une partie du monde de la pêche sont présents de manière systématique aux réunions.

La communication n'a jamais été rompue et le débat s'est ouvert au fil du temps, accueillant des prises de paroles moins monolithiques contre le projet, comme par exemple d'associations citoyennes comme Ré Avenir, en faveur du projet, du port de La Rochelle, d'élus locaux, de citoyens. Un représentant des pêcheurs a proposé une voie d'ouverture en demandant :

- une association étroite des pêcheurs si le projet devait se faire
- le maintien de la pêche au sein du parc éolien
- l'installation en première analyse du projet au-delà des 20 milles marins (37 km).

Les échos du dernier rapport du GIEC et de la récente COP 26 sur le climat retentissent dans le débat, la nécessité d'atteindre la neutralité carbone en 2050 percolant progressivement au sein des publics.

3. Retour des réunions des instances de suivi : lancement de l'observatoire éolien en mer.

Le projet est suivi par une commission spécialisée du CMF, rassemblant les acteurs socio-économiques intéressés par le projet. Un conseil scientifique dédié apporte son expertise sur le suivi environnemental du projet.

Depuis le dernier CMF de juin 2021, la commission spécialisée s'est réunie le 7 septembre 2021 sous l'égide du préfet de Charente-maritime et en présence des présidents de la CPDP et du conseil scientifique pour faire un point d'actualité peu avant le démarrage du débat public. La CPDP a présenté aux participants les modalités du débat public, la présidente du conseil scientifique a fait un retour du suivi scientifique du projet, l'État a présenté le dossier du maître d'ouvrage et les outils mis à disposition du public pour l'aider à cerner le projet et ses objectifs (études bibliographiques environnementales en mer, à l'estran et sur terre, études photomontages et visualiseur).

Le conseil scientifique s'est réuni deux fois depuis le dernier CMF :

- le 6 septembre 2021 pour finaliser son analyse de l'étude bibliographique environnementale portée au débat public.
- le 5 novembre 2021 pour commencer à réfléchir à son apport dans le cadre de la mise en place de l'observatoire de l'éolien en mer. Cet observatoire doté de 50 millions d'euros sur 3 ans, annoncé par le premier ministre en septembre dernier, a pour objet de développer la connaissance, bancaiser la donnée, la vulgariser. Le conseil scientifique fera d'ici mi-décembre 2021 une première proposition locale d'actions répondant aux objectifs de l'observatoire, finançables dans son cadre dès 2022 et d'ici 2025.